AVIS AUX FIDÈLES CATHOLIQUES.

DANS le mois de Fructidor an IVe. de la République, il a été fait aux fidèles Catholiques une invitation de venir au secours des Ministres de leur culte, et il leur a été indiqué un Bureau de confiance où ils pourroient déposer leurs dons et offrandes.

Plusieurs se sont empressés de répondre à cette invitation, en s'inscrivant sur le registre du dépositaire, et acquittant les promesses qu'ils avoient faites; d'autres en remettant leurs dons en numéraire; un plus grand nombre n'y a pas encore répondu.

Les mêmes besoins des Ministres subsistent et se renouvellent tous les jours.

Les secours qu'on leur a donnés sont beaucoup inférieurs à l'étendue de ces besoins.

Les fidèles seront à même d'en juger par le compte qu'on leur met sous les yeux, de ce qui a été reçu, de ce qui a été distribué, et du nombre des Ministres qui y ont participé.

Recette depuis Août 1796, jusqu'au 1er. Avril 1797.

	₶	ß	d	
1°. Offrandes en numéraire. . .	1468	.	. .	1510 ₶ 2 ß 3 d
2°. Vente de plusieurs effets donnés. .	42	2	3	

3°. 125 Bichets de grains de toute espèce, et en farine.

4°. Cinq feuillettes de vin.

Toutes ces offrandes, reparties entre dix personnes, ont produit à chacune :

En numéraire.	151 ₶	1 ß
En grains et farines, bichets. . .	12 $\frac{1}{2}$	. . .
En vin, une demi-feuillette. . .	75 pintes.	

Les fidèles sont exhortés au nom de la Religion à prendre en considération la médiocrité d'un pareil secours, pour des besoins aussi pressans que ceux qu'éprouvent des Ministres respectables, dont plusieurs âgés et infirmes, qui n'ont pas cessé, depuis le rétablissement du culte, de remplir tous les devoirs de leur ministère, avec un courage, un zèle, et un désintéressement, dont les Catholiques sont journellement témoins.

Ils n'ont, et ne peuvent espérer, dans ce moment, d'autres ressources que celle que leur pro-

curera la piété, la générosité, et la charité des fidèles.

Les Citoyens Catholiques ſont donc priés de ranimer leur zèle et leur attachement à la Religion en faveur de ces Miniſtres, ſans leſquels le culte ne peut ni exiſter, ni ſe ſoutenir, et de dépoſer les dons qu'ils voudront leur faire, entre les mains du C. CHALEMBERT, le ſeul dépoſitaire de ces dons.

Son bureau, rue de Cleſneau, ſera ouvert tous les jours, depuis 9 heures juſqu'à midi.

De l'Imprimerie de veuve TARBÉ et fils, à Sens.